



COVID SAFE TICKET

Le Covid Safe Ticket (CST) sera d'application au RBC Haneffe dès ce 1^{er} Novembre 2021

Afin de pouvoir continuer votre pratique sportive, merci de bien vouloir respecter le protocole imposé.

Seuls les joueuses, les joueurs et les spectateurs de plus de 16 ans doivent présenter le CST.

▪ **Pour les entraînements :**

Interdiction à toutes personnes autres que les organisateurs, coaches, joueuses et joueurs d'avoir accès aux salles et aux terrains de sports.

Les accompagnants venant déposer et reprendre leur(s) enfant(s) (sans rester pendant l'entraînement) ne sont pas soumis au CST. Le port du masque est par contre obligatoire.

Chaque coach des équipes de plus de 16 ans se charge du contrôle de ses joueuses et joueurs en règle de CST **tant pour les matchs que pour les entraînements.**

Le coach rappellera l'interdiction d'accès aux salles pendant les entraînements à toute personne ne figurant pas sur la liste des joueuses et joueurs.

▪ **Pour les matchs :**

Dès votre arrivée, un contrôle CST sera réalisé et un cachet sera apposé sur votre main.

Après la validation du CST, le masque ne devra pas être porté dans nos installations sportives.

▪ **Formes de CST acceptées :**

Soit la version papier officielle avec le logo BE, soit le CST dans sa version électronique via l'application Covid Safe. Aucune autre forme ne sera acceptée.

▪ **Personne non soumises au CST :**

Les personnes non soumises au CST (coaching staff, délégués, arbitres, officiels de table) doivent, par contre, porter le masque (sauf les arbitres durant la rencontre).

Une fois le match terminé, ils devront toutefois faire valider leur CST pour pouvoir accéder à la buvette.

Au niveau du club (membres-supporters-sympathisants), il est demandé à toute personne non en règle de CST de ne pas se présenter afin de pas créer de polémique inutile.

Pensez à la responsabilité financière du club en cas de violation des règles imposées.